

INFO'OURCELLES – SAPICOURT

REUNION DU CONSEIL DU 4 DÉCEMBRE 2009

Le Conseil Municipal a pris les principales délibérations suivantes :

- Nouveau classement des Chemins Ruraux.
- Reconduction de la convention ATESAT, pour une assistance des services de l'Etat en ce qui concerne les voiries, pour un montant de travaux annuels cumulés ne dépassant pas 90 000 €.
- Choix du géomètre pour les travaux de la rue de Bury. Le Cabinet DUPONT a été retenu.
- Choix d'instituer le principe de la PVR sur le territoire communal. Cette PVR autorise dans un certain cadre à mettre à la charge des propriétaires fonciers les coûts de l'aménagement des voies publiques existantes, ainsi que l'établissement ou l'adaptation des réseaux qui leur sont associés.
- Création des postes d'agent recenseur et de coordonnateur communal, pour le recensement des habitants de la commune.

REUNION DU CONSEIL DU 27 MARS 2010

Le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2009, et budget primitif 2010.

- Compte administratif 2009 :
 - Recettes nettes totales : 215 789,39 €
 - Dépenses nettes totales : 119 820,56 €
 - Résultat de l'exercice : 95 968,83 €
- Budget prévisionnel 2010 qui s'équilibre :
 - pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses à la somme de 239 348 €,
 - pour la section d'investissement en recettes et dépenses à la somme de 484 405 €.

Au sujet de la salle communale, le Conseil a également décidé :

- Que lorsque des troubles sonores importants seront occasionnés par les utilisateurs de la salle communale, la caution versée ne sera pas restituée, et la personne du village ayant loué la salle se verra privée de tout droit de location futur pendant cinq ans. Le Conseil précise toutefois que depuis l'ouverture de la salle, cette mesure n'aurait été appliquée qu'une seule fois, si elle avait existé.
- Que pour les locations du 31 décembre de chaque année, les candidats à la location se feront connaître avant chaque 30 avril. Si plusieurs personnes souhaitent réserver la salle à cette date, un tirage au sort sera réalisé entre elles, en tenant compte de l'ancienneté

des locations dont elles auraient déjà bénéficié les années précédentes, sur les cinq dernières années.

TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux suivants sont actuellement planifiés :

- Place du village, ruelle Durand, rue du jardin Michaut, chemin des Aulnaies, rue de Buffet. Les subventions demandées ont été obtenues. La consultation des entreprises est en cours, et les travaux de réfection de la chaussée commenceront prochainement.
- Rue de Bury : Le planning établi par le Bureau d'Etudes CBE, prévoit un démarrage des travaux en septembre 2010, sous réserve d'obtention des subventions qui seront demandées en juillet prochain. Le chantier comprendra une réfection lourde de la chaussée et des trottoirs, l'enfouissement des réseaux de l'électricité et du téléphone, la mise en place de nouveaux poteaux d'éclairage public.
- Complément d'éclairage public jusqu'en bas de la rue du Bémont. Cinq nouveaux candélabres vont être mis en place. Les travaux commenceront dès que la commune aura reçu la subvention partielle attendue.

Si la commune obtient les subventions et les accords du SIEM et du Syndicat des Eaux pour enterrer les réseaux électriques et mettre à neuf les canalisations d'eau qui le nécessiteraient, la réfection de la rue du Montcet devrait être démarrée vers la fin de l'année 2011.

JEUX POUR LES JEUNES ENFANTS

Un petit espace de jeux pour les jeunes enfants est en cours d'installation sur le terrain de la commune rue Saint-Vincent, dans le nouveau quartier à Courcelles.

Cet espace, comprend deux jeux à ressorts, et une structure avec toboggan. L'accès à ces équipements se fait sous la responsabilité des parents.

ETAT-CIVIL

Néant.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement réalisé en janvier et février dernier dans le village, donne officiellement : 135 logements pour 345 habitants.

INSCRIPTIONS DES FUTURS ELEVES AU SYNDICAT SCOLAIRE DE ROSNAY

Pour les enfants nés au plus tard en 2007, Monsieur le Directeur de l'école reçoit les parents à l'école :

- les jeudis 6 et 20 mai 2010 de 17 h à 18 h,
- les mardis 18 et 25 mai 2010 de 15 h à 17 h.

Les documents à fournir sont :

- le certificat d'inscription fourni par la mairie de votre résidence,
- le certificat de radiation si scolarisation précédente,
- le carnet de santé de l'enfant.

A la rentrée de septembre, vous apporterez un certificat médical stipulant que l'enfant est apte à aller à l'école (enfants de maternelle exclusivement).

TRAVAUX SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE ENTRE ROSNAY ET GUEUX

A partir du 6 avril 2010 : renforcement de la RD27 entre Rosnay et Gueux.

- 1^{ère} phase : du mardi 6 avril au vendredi 21 mai. Les travaux nécessiteront l'interruption totale de la circulation de transit sur la RD27, dès la sortie d'agglomération de Gueux jusqu'à la déviation avant carrefour avec la RD228, carrefour non compris et la mise en place d'une déviation avec sens unique de circulation.
- 2^{ème} phase : une fois la première phase terminée, les travaux nécessiteront la mise en place d'une circulation par alternat par feux bicolores, sur la RD27, depuis la sortie d'agglomération de Rosnay jusqu'à la déviation après carrefour avec la RD228, carrefour compris.

Nous vous recommandons, pour éviter la déviation ainsi qu'une perte de temps, d'emprunter directement la route de Courcelles à Muizon ou encore celle de Rosnay à Muizon, si vous devez vous rendre à Gueux ou à Reims.

MARCHE DES ELUS

Le Maire de Treslon, Monsieur Jean-Louis GOMBAUD, le Conseil Municipal et les habitants de Treslon en collaboration avec l'association « **La Marche des Elus** », ont le plaisir de vous convier à la 37^{ème} édition de la Marche des Elus qui se déroulera le 13 mai 2010, et dont le départ sera donné à 9 heures.

Toutes les infos sur : www.marche-des-elus.org

ECOLE DE MUSIQUE INTERMEZZO

Une audition avec instruments à cordes (violons, violoncelles, ...) aura lieu en l'église de Courcelles-Sapicourt le **VENDREDI 30 AVRIL 2010 A 20H30**. Venez y nombreux !

ZAC NORD DE THILLOIS

La ZAC Nord de Thillois représente 33 hectares de fonciers, et 80 000 m² de droits à construire autour de quatre îlots.

- L'îlot 1 accueillera le magasin CASTORAMA qui présentera 13 000 m² de surface de vente (ouverture prévue au printemps 2012), un magasin de la chaîne BOULANGER (fin 2011), et trois restaurants (IL RESTAURANT, la COMPAGNIE DES ZINCS et LES 3 BRASSEURS, en février 2011).
- L'îlot 2 accueillera le magasin IKEA. L'ouverture de ce magasin est fixée au 25 août 2010.
- L'îlot 3 comprendra un centre commercial MAISON PLUS, qui accueillera les enseignes suivantes : ZODIO, FNAC, DARTY, MEUBLES GAUTIER, INTERIOR'S, HEMISPHERE SUD, HEYTENS, CHANTEMUR, LE ROI DU MATELAS, GENEVIEVE LETHU, INTERSPORT, SALON CENTER, MAISON DE LA LITERIE, LA CUISINERIE. Deux locaux seront également prévus pour de la restauration rapide.
- L'îlot 4 n'est encore pas très avancé au niveau de sa programmation. Pour l'instant un bâtiment de quatre cellules est envisagé.